

CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total		(3) DATE DU CONTRÔLE 13/03/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036782																																																																							
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures		(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																								
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire		Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié <u>Défaillance(s) majeure(s)</u> 3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, AVG,AVD.																																																																								
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire		<u>Défaillance(s) mineure(s)</u> 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,ARG,AVD,ARD.																																																																								
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																										
N° D'AGRÈMENT : S013S227																																																																										
(9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN																																																																										
(3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																										
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																										
N° D'AGRÈMENT : 013S1363																																																																										
SIGNATURE : 																																																																										
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																										
(2) Immatriculation et pays		Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation																																																																							
GQ-257-TV (F)		21/08/2023	21/08/2023																																																																							
Marque		Désignation commerciale																																																																								
HYUNDAI		TUCSON																																																																								
(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre																																																																								
TMAJD811BPJ213646	M1	VP																																																																								
Type/CNIT		Énergie																																																																								
M10HMCVP004U575		EH																																																																								
Document(s) présent(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																										
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 41003		MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																								
MENTIONS LÉGALES		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td></td> <td></td> <td>-0.6m/Km</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td></td> <td></td> <td>0%</td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td></td> <td></td> <td>1005daN</td> <td>659daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>314daN</td> <td>294daN</td> <td>205daN</td> <td>201daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td></td> <td>7%</td> <td></td> <td>2%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>314daN</td> <td>294daN</td> <td>205daN</td> <td>201daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 58%):</td> <td>60%</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 22%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Emissions à l'échappement :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>CO ralenti (≤ 0,3%): 0.01% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.13% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.012</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-2.0%</td> <td>-2.3%</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):			-0.6m/Km		Dissymétrie suspension (≤30%):			0%	2%	Forces verticales :			1005daN	659daN	Frein de service :					Forces de freinage :	314daN	294daN	205daN	201daN	Déséquilibre (<20%):		7%		2%	Forces de freinage (efficacité) :	314daN	294daN	205daN	201daN	Taux d'efficacité (≥ 58%):	60%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 22%					Emissions à l'échappement :					CO ralenti (≤ 0,3%): 0.01% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.13% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.012					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.0%	-2.3%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																																							
	G	D	G	D																																																																						
Ripage (-8 à + 8m/km):			-0.6m/Km																																																																							
Dissymétrie suspension (≤30%):			0%	2%																																																																						
Forces verticales :			1005daN	659daN																																																																						
Frein de service :																																																																										
Forces de freinage :	314daN	294daN	205daN	201daN																																																																						
Déséquilibre (<20%):		7%		2%																																																																						
Forces de freinage (efficacité) :	314daN	294daN	205daN	201daN																																																																						
Taux d'efficacité (≥ 58%):	60%																																																																									
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 22%																																																																										
Emissions à l'échappement :																																																																										
CO ralenti (≤ 0,3%): 0.01% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.13% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.012																																																																										
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.0%	-2.3%																																																																								
- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.																																																																										